

Québec, le 4 janvier 2007

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 727-3849

Direction régionale du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
**Nelson Fournier (Faune Québec)**  
212, avenue Belzile  
Rimouski (Québec) G5L 3C3

**Objet :** Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre  
Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano-  
Nouveau-Brunswick  
(questionnement supplémentaire du 4 janvier 2007)


Monsieur,

La commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Lors de la séance publique du 24 octobre 2006 en après-midi (document déposé DT2, p. 55), l'aménagement de ponceaux avec de meilleure condition de luminosité a été abordé par votre Ministère pour faciliter le passage des amphibiens de chaque côté de l'autoroute. Pouvez-vous expliquer davantage ce type d'aménagement ? Est-ce que l'autoroute proposée, avec un terre-plein central d'environ 30 m entre les deux chaussées, offrirait des conditions de luminosité adéquates à l'intérieur de chacun des ponceaux ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 11 janvier prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission